



« Un pays comme Cuba, une nation socialiste, doit défendre l'égalité des droits pour tous »

Conversations avec Mariela Castro Espín (3/4)

Par [Salim Lamrani](#)

Mondialisation.ca, 07 février 2013

[Opera Mundi](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Le Centre National d'Éducation Sexuelle (CENESEX)

SL : Quand est-ce que le CENESEX a-t-il vu le jour ?

MCE : L'histoire du CENESEX remonte à 1972 lorsque la Fédération des Femmes Cubaines (FMC) a créé un groupe de travail destiné à évaluer les difficultés et recenser les discriminations dont étaient victimes les homosexuels et les lesbiennes.

Depuis 1976, ce groupe de travail a le statut de groupe assesseur auprès du Parlement cubain, créé la même année. Le but était d'influencer les législateurs sur ces questions. C'était une idée de ma mère Vilma Espín, fondatrice de la Fédération des Femmes Cubaines.

Il était difficile d'aborder à l'époque le thème de l'homosexualité. On abordait la thématique dans certains cours car l'Association américaine de Psychiatrie, en avance sur son temps, avait cessé de considérer l'homosexualité comme une pathologie en 1974. Il convient de rappeler que l'Organisation mondiale de la santé n'a cessé de considérer l'homosexualité comme une maladie mentale qu'en 1990 !

SL : Quelle stratégie a mis en place le CENESEX ?

MCE : A partir du milieu des années 1970, le CENESEX a commencé à publier des ouvrages d'auteurs de l'Allemagne de l'Est, pays qui était également en avance sur cette question, afin de lutter contre les préjugés et les discriminations. L'un de ces livres *L'homme et la femme dans l'intimité* de Sigfred Schnabel, publié en 1979, a d'ailleurs été le best-seller de l'année et affirmait que l'homosexualité n'était pas une maladie. C'était la première fois qu'une plume scientifique démontrait à Cuba que l'homosexualité n'était pas une maladie.

Mais cette réalité ne convenait pas à beaucoup de gens. D'ailleurs, dans une seconde édition du livre, le chapitre en question fut supprimé. Ma mère était entrée dans une colère noire et je vous garantis que l'éditeur a sans doute passé le pire moment de sa vie. Il avait supprimé le chapitre de manière arbitraire, sans consultation. Homophobe, il ne supportait pas l'idée que l'homosexualité puisse être considérée comme quelque chose de naturel chez l'être humain, et de surcroît, par un scientifique de l'Allemagne de l'Est, communiste comme nous. Ma mère, qui s'était efforcée de trouver le financement nécessaire à la publication de l'ouvrage, avait vu son œuvre sabotée par le sectarisme et l'homophobie d'un individu, avec un pouvoir donné, incapable d'accepter l'idée que les homosexuels

puissent bénéficier des mêmes droits que lui.

Le CENESEX a poursuivi ses efforts pour aborder le thème de l'homosexualité et débattre de la question sans tabou. En 1989, suivant le processus d'institutionnalisation débuté dans les années 1970, le CENESEX a été intégré au sein du Ministère de la Santé Publique, afin de pouvoir recevoir son budget de l'Etat, car la FMC est une organisation non gouvernementale.

SL : Les résistances étaient-elles fortes au niveau institutionnel ?

MCE : Les résistances étaient fortes. Au début des années 1990, lorsque nous avons sollicité le Ministère de l'Education pour débattre de cette question dans les écoles et les Universités, on nous a imposé un refus catégorique. En aucun cas, il n'était possible d'évoquer le thème de l'homosexualité avec les haut-fonctionnaires du Ministère de l'Education. Tout au plus ont-ils accepté de travailler sur le programme d'éducation sexuelle qui a été approuvé en 1996, grâce à notre persévérance. Nous avons établi un programme pour tous les niveaux, de la maternelle au lycée. A partir de ce document, le Ministère de l'Education a élaboré son propre programme.

SL : Quelle est la politique actuelle de l'Etat cubain vis-à-vis de la diversité sexuelle ?

MCE : Actuellement, grâce justement aux initiatives du CENESEX, les choses sont en train d'évoluer de manière positive. Nous sommes considérés comme une institution tertiaire de santé et nous sommes chargés des thèmes qui concernent sexualité ainsi que de conseiller le monde politique. Désormais, les droits des homosexuels et des personnes transgenres sont davantage pris en compte par le monde politique. Nous sommes partis du raisonnement suivant : ne rien faire pour les homosexuels était en soi un acte politique. Il fallait absolument mettre un terme à cela. Nous avons donc proposé que soit mise en place une politique explicite d'attention envers les homosexuels et une politique de lutte contre les discriminations dont ils sont victimes.

Grâce au dialogue permanent que nous avons maintenu avec les législateurs et le Parti Communiste, aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de la Révolution, a intégré dans les documents qui seront débattus à partir de janvier 2012 le thème de l'orientation sexuelle comme motif de discrimination générale contre laquelle il faut lutter et dont la presse doit débattre désormais sans tabou ni censure. Les homosexuels ne doivent plus être exclus de l'armée, des postes de direction, etc. Les homosexuels doivent pouvoir participer à la vie publique, comme tous les citoyens, sans discrimination aucune.

La lutte contre l'homophobie

SL : Comment s'exprime actuellement l'homophobie au sein de la société cubaine, aussi bien au niveau institutionnel que dans la vie quotidienne ?

MCE : Nous devons reconnaître qu'il y a eu des changements positifs depuis la mise en place des Journées contre l'Homophobie qui se déroulent chaque 17 mai depuis 2007, suite à la proposition d'un militant français qui s'appelle Louis-Georges Tin. Il est également engagé contre le racisme et tout type de discrimination. Il a donc proposé que le 17 mai soit la Journée mondiale contre l'homophobie, car le 17 mai 1990, l'Organisation mondiale de la santé a cessé de considérer l'homosexualité comme une maladie mentale, c'est-à-dire près de 20 ans après l'Association américaine de psychiatrie.

SL : En France, l'homosexualité a été dépénalisée en 1981.

MCE : A Cuba, ce processus de dépénalisation a été effectué en 1979. Mais, on n'a éliminé les dernières références discriminatoires du code pénal cubain qu'en 1997. La décision de l'OMS de 1990 a eu une importance symbolique très forte.

Au CENESEX, nous n'étions pas convaincus de l'impact des Gay Pride à Cuba. Nous pensions que cela allait être perçu comme quelque chose d'ostentatoire et d'agressif. Cela aurait été contreproductif et aurait provoqué davantage de rejet. Nous avons donc décidé de célébrer cette Journée en organisant plusieurs activités culturelles et de nombreux débats au centre de La Havane. L'initiative a été un succès. L'année suivante, nous avons recherché des alliances auprès des institutions telles que le Ministère de la Culture. Le ministre Abel Prieto nous a suggéré l'idée d'effectuer une semaine d'activités au lieu d'un seul jour afin de toucher et de sensibiliser davantage la population.

SL : Ce fut une idée d'Abel Prieto ?

MCE : Effectivement. Il a toujours été réceptif à cette problématique. Nous avons jugé l'idée excellente et l'avons mise en œuvre. Qu'un ministre de l'envergure de Prieto, qui est très apprécié par les milieux intellectuels et artistiques, nous fasse une telle suggestion, c'était inespéré. Nous avons donc bénéficié du soutien de l'Union nationale des écrivains et artistes cubains, l'UNEAC, ainsi que d'autres organismes.

En 2008, nous avons organisé la première Journée Internationale contre l'Homophobie, qui en réalité a duré une semaine. En 2009, nous l'avons faite à Santiago de Cuba, avec le soutien de toutes les autorités, aussi bien le Parti que le Ministère de l'Intérieur. Cela a été bénéfique à la société cubaine. Il y a davantage de débats sur ces questions au sein de la population. C'est notre objectif. Nous profitons de cela pour essayer d'investir le champ médiatique, la radio, la télévision et la presse écrite. Avant, il n'y avait pas de débat à ce sujet. Il y avait beaucoup d'hostilité dans le discours vis-à-vis des homosexuels. Nous avons noté un changement profond en ce qui concerne les attitudes et les préjugés. Mais il y a encore beaucoup de travail à faire avec nos médias. Il est regrettable que la presse internationale médiatise plus nos activités que notre presse nationale.

SL : Désormais, il y a même des séries télévisées qui traitent de cette question.

MCE : Il y a d'abord eu *Cara oculta a la luna* qui a traité de cette question et qui a suscité le débat. Désormais, il y a plusieurs *telenovelas* qui traitent de la diversité sexuelle, qui est une réalité sociétale, de manière beaucoup plus franche et elles sont de grande qualité. Elles dignifient la figure de l'homosexuel et lui donnent la parole. Les premiers feuilletons traitant de ce sujet étaient de qualité plutôt médiocre. Désormais, ils sont extrêmement bien faits.

SL : Le CENESEX dispose désormais d'un espace d'expression beaucoup plus large.

MCE : Effectivement, mais il ne faut pas croire que cela a été facile. Nous avons dû batailler ferme pour avoir accès aux médias nationaux. Nous disposons également d'une revue de sexologie, dont nous publions trois numéros par an, et que nous distribuons dans les bibliothèques. Elle est tirée à 8 000 exemplaires. Quelque 2 000 exemplaires sont pour le ministère de l'Éducation, et nous en distribuons 6 000. Nous la faisons parvenir aux ministres, aux dirigeants du Parti ainsi qu'aux députés de l'Assemblée nationale, afin de les

sensibiliser. Notre entreprise est couronnée de succès. Les derniers numéros sont également disponibles sur notre site Internet. Le Fonds de population des Nations unies finance l'impression. Tous nos collaborateurs sont des bénévoles et ne sont donc pas rémunérés pour leurs articles. Notre revue est fréquemment utilisée par des médecins et des chercheurs.

SL : L'impact est donc plutôt positif.

MCE : Oui, et c'est un motif de satisfaction, même si nous sommes conscients qu'il reste encore du travail à faire. Nous avons noté un changement depuis la célébration de la première Journée contre l'homophobie. Les critiques et les commentaires sont beaucoup moins virulents et les préjugés s'estompent peu à peu, même si nous ne sommes pas encore parvenus à les éliminer de façon définitive. La population s'approprie même le langage scientifique relatif à cette problématique et analyse le thème d'un point de vue différent.

SL : Le Cenesex dispose également d'un Conseil juridique.

MCE : Nous avons effectivement créé un Conseil juridique pour défendre les personnes victimes d'atteinte à leurs droits fondamentaux, en raison de leur orientation sexuelle. Nous leur offrons notre soutien et nous les accompagnons dans leurs démarches juridiques. Etant donné que nous ne disposons pas d'une antenne juridique dans chaque province, nous informons directement les juges municipaux, provinciaux et du Tribunal suprême, afin qu'ils s'occupent de ce type d'affaire.

SL : Quels sont les cas les plus fréquents d'expression homophobe ?

MCE : Les cas les plus fréquents qui parviennent à nos services sont des discriminations au sein du monde professionnel, avec une atteinte au droit du travail. Certains voient leur carrière ralentie ou stoppée en raison du comportement homophobe de leur hiérarchie. Il y a également des conflits familiaux. Certaines familles rejettent l'un des leurs en raison de son orientation sexuelle.

Il y a également une discrimination à l'égard des transsexuels de la part de la police. C'est un cas intéressant car nous avons pu évaluer notre efficacité à ce sujet. Il y avait beaucoup de harcèlement de la part des forces de l'ordre, avec des contrôles d'identité répétitifs, etc.

SL : Y a-t-il eu des cas de violence policière ?

MCE : Il n'y a pas eu de violence physique, car la police n'ose pas aller jusque là, mais un harcèlement constant, oui, et des arrestations arbitraires également. En effet, lors de la discussion souvent animée, la police brandissait l'argument de « l'outrage à fonctionnaire de police » et mettait la personne en garde à vue pendant quelques heures.

En 2004, nous avons commencé à nous occuper sérieusement de ce type de discrimination, suite à une réunion avec un groupe de travestis. Ensemble, nous avons donc mis en place une stratégie globale afin d'améliorer l'image de cette communauté. Nous avons travaillé sur la prévention du SIDA et nous les avons formés en tant que militants des droits sexuels. Nous avons présenté ce projet au Parti communiste, lequel a facilité le dialogue avec la police et tout a changé. Désormais, la police est beaucoup plus respectueuse.

SL : Que se passe-t-il quand le dialogue est infructueux ?

MCE : Dans ce cas, nous réglons nos différends devant les tribunaux. Le cas de Paquito par exemple a été porté en justice.

SL : De quoi s'agit-il ?

MCE : Paquito est un journaliste qui a été victime de discrimination de la part des forces de l'ordre et a porté l'affaire en justice. Il avait reçu une amende pour s'être donné rendez-vous avec son compagnon dans un parc et il avait été accusé d'exhibitionnisme. Le tribunal a finalement annulé l'amende.

SL : Toutes les affaires ont la même fin heureuse ?

MCE : Ce n'est pas toujours le cas. Le problème est que nous sommes tous égaux devant la loi, mais pas devant les juges. Nous avons eu un autre cas où la victime est tombée sur un juge de confession chrétienne qui a appliqué son homophobie religieuse et qui a été condamné.

SL : Justement, il y a également eu des tensions avec l'Eglise.

MCE : Comme la plupart des institutions religieuses, l'Eglise est très conservatrice vis-à-vis de la diversité sexuelle. Il y a eu des incompréhensions, mais je dois dire que là également, le Parti a facilité le dialogue et a calmé les esprits. Le Département des affaires religieuses du Parti a joué un rôle extrêmement positif.

SL : Et pour ce qui est de la presse nationale ?

MCE : Pour ce qui est de notre relation avec les médias, le Département idéologique du Parti a joué un rôle non négligeable dans l'obtention d'un espace d'expression au niveau national. Le dialogue est très fructueux et parvient à résoudre de nombreuses contradictions et incompréhensions.

SL : Rencontrez-vous des résistances au sein des institutions ?

MCE : Parfois oui, malheureusement. Notre Ministère des affaires étrangères souffre encore d'homophobie. Par exemple, nous avons appris que Cuba comptait s'abstenir lors du vote de décembre 2008 sur la résolution en faveur de la dépénalisation universelle de l'homosexualité. Nous sommes donc allés au Ministère pour dialoguer avec le ministre pour lui dire que la politique étrangère devait refléter la politique nationale. Un pays comme Cuba, une nation socialiste, doit défendre l'égalité des droits pour tous. C'est essentiel. Nous avons reçu un nombre incalculable de courriers nous disant : « Comment est-ce possible que Cuba n'adhère pas à une telle résolution ? ». Et nous partageons leur indignation. Mais notre travail a porté ses fruits car Cuba a voté en faveur de la déclaration de la dépénalisation universelle de l'homosexualité en décembre 2008.

SL : Quelles sont les autres institutions qui font preuve de résistance ?

MCE : Il y a également beaucoup de résistance de la part du Ministère de l'éducation et du Ministère de la Justice. Néanmoins, nous avons signé un accord avec le Ministère de l'Enseignement supérieur pour réaliser un travail d'éducation sexuelle et de promotion de la santé sexuelle- qui inclut la problématique d'identité de genre et du droit à la diversité - dans toutes les universités du pays. Nous travaillons également dans les Ecoles de médecine et nous offrons une formation d'éducation sexuelle, basée sur les principes de

l'Organisation mondiale de la santé à laquelle nous appartenons, et qui font partie des Objectifs du Millénaire.

Nous aimerions également que la Fédération estudiantine universitaire (FEU) et l'Union des jeunes communistes (UJC) participent davantage à nos activités.

SL: Et le Ministère de l'Intérieur?

MCE : Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, notre relation est excellente avec le Ministère de l'Intérieur, comme elle l'est avec le Parti, qui a publiquement appelé à lutter contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. C'est d'ailleurs le rôle du Parti d'être à l'avant-garde et de défendre les idées progressistes et émancipatrices. Nous avons également le soutien des gouvernements locaux.

SL : Quels sont vos principaux soutiens institutionnels ?

MCE : Le Ministère de la culture et le Ministère de la santé sont de grands alliés de notre cause, qui est une cause nationale, de tous les Cubains, et même universelle : celle des mêmes droits pour tous. Nous avons également le soutien de la Fédération des femmes cubaines, comme toujours, de l'Union nationale des écrivains et artistes de Cuba (UNEAC), l'Union des juristes de Cuba, etc. Nous disposons également d'une meilleure relation avec le Ministère des affaires étrangères.

En revanche, nous pourrions renforcer nos liens avec le Ministère du Tourisme. Nous avons mis en place des cours d'éducation sexuelle, ainsi que des cours de prévention d'abus sexuel sur les mineurs. Au niveau des fonctionnaires, la réception est plutôt bonne. La résistance vient plutôt des dirigeants de ce ministère. On a même essayé de nous barrer la route, mais nous avons pu bénéficier du soutien des gouvernements locaux et les tentatives ont échoué, car le pouvoir est entre les mains de ces derniers et non entre celles du Ministère du Tourisme.

SL : A quel type d'obstacles en provenance du Ministère du Tourisme avez-vous fait face.

MCE : Par exemple, nous avons prévu une activité au Tropicana et nous nous sommes heurtés à l'hostilité du Ministère du Tourisme. Néanmoins, le secrétaire local du Parti ainsi que les élus locaux sont venus à la rescousse et l'activité a finalement eu lieu. L'échange a été très virulent et nous avons eu gain de cause.

SL : La société cubaine est-elle encore homophobe.

MCE : La société cubaine est toujours homophobe mais beaucoup moins qu'avant. Désormais, il est difficile de revendiquer son homophobie car cela est considéré comme une attitude réactionnaire, donc contre-révolutionnaire. L'homophobie n'est pas une question de génération mais de mentalité et de culture. Le dialogue et la réflexion sont fondamentaux pour lutter contre l'homophobie.

SL : Quels sont vos motifs de satisfaction ?

MCE : L'homophobie, si elle n'a pas complètement disparue, a beaucoup reculé dans notre pays. Nous avons reçu des témoignages magnifiques de familles qui avaient rejeté l'un des leurs en raison de son orientation sexuelle et qui ont fini par accepter sa diversité grâce à notre travail d'éducation. Nous avons également obtenu de nombreux témoignages de

personnes homophobes qui ont réussi à se débarrasser de leurs préjugés, et qui expriment leurs regrets pour leur attitude passée et le mal qu'elles ont causé à autrui. Nous avons même des Cubains de l'émigration, des Etats-Unis et du Canada, qui viennent participer à nos activités et qui repartent avec une vision de Cuba complètement différente. Certains sont tellement surpris qu'ils m'ont déclaré que si le mariage homosexuel était légalisé, ils reviendraient s'installer à Cuba. Notre travail porte ses fruits et c'est une grande satisfaction.

A Santiago, lors de la journée nationale contre l'homophobie, l'accueil a été magnifique. Tout le monde s'est mis en quatre pour que cette fête soit un succès. Il y avait un monde fou à la *conga*. C'est un moment inoubliable.

Article original en portugais :

<http://operamundi.uol.com.br/conteudo/entrevistas/26927/mariela+castro+uma+nacao+socialista+deve+defender+a+igualdade+de+todos.shtml>

Conversations avec Mariela Castro Espín



[L'homophobie au sein de la Révolution Cubaine](#), 03 février 2013 (1/4)

[«Le PC cubain était à l'image de la société cubaine, c'est-à-dire machiste et homophobe»](#) , 05 février 2013 (2/4)

[Le phénomène transgenre et la Révolution cubaine](#), 11 février 2013 (4/4)

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris Sorbonne-Paris IV, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de la Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Son dernier ouvrage s'intitule État de siège. Les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba, Paris, Éditions Estrella, 2011 (prologue de Wayne S. Smith et préface de Paul Estrade).

Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

La source originale de cet article est [Opera Mundi](#)

Copyright © [Salim Lamrani](#), [Opera Mundi](#), 2013

Articles Par : [Salim Lamrani](#)

A propos :

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016.

Préface d'Ignacio Ramonet. Contact :

lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr Page Facebook :

<https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca